

D.U. PSYCHOPATHOLOGIE ET NEUROPSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

Responsable Universitaire : Pr C. ARBUS

Durée : 1 an

Accès :

En formation initiale :

- Étudiants inscrits en 3^{ème} cycle de médecine dans les spécialités suivantes : Psychiatrie, Neurologie, Gériatrie, Médecine Générale,
- Étudiants diplômés en Master 2 en Sciences Humaines et Sociales (uniquement si encore inscrits en Université dans un cursus de formation initiale, si non relève de la formation continue).

En formation continue :

- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français,
- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme de l'Union Européenne, ou hors Union Européenne,
- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme français,
- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme de l'Union Européenne,
- Infirmier(e)s DE, Ergothérapeute DE, Orthophoniste DE, Psychologue, Psychomotricien DE : tous titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)
Nombre de places limité

Objectifs pédagogiques :

- Énumérer les principaux processus du vieillissement,
- Reconnaître un état de fragilité gériatrique pour un patient,
- Identifier le profil évolutif des maladies mentales des sujets vieillissants,
- Se familiariser avec l'examen psychiatrique du sujet âgé,
- Reconnaître une pathologie neurodégénérative à mode de début psychiatrique,
- Organiser un bilan neurologique ou gériatrique,
- Maîtriser et interpréter des tests neuropsychologiques de 1^{ère} ligne (horloge, fluence verbale, figure de Rey, 5 mots, MMSE),
- Utiliser des psychotropes chez le sujet âgé fragile,
- Identifier les différentes mesures sociales et médico-sociales gériatriques,
- Se familiariser avec les dimensions éthiques et médico-légales (protections juridiques, respect de l'autonomie) dans le champ de la gériatrie.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Contrôle des connaissances – Evaluation :

MODALITES d'EVALUATION des acquis du DU*
Présentiel
Examen final ECRIT
Validation stage
Rédaction d'un rapport de stage

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1600 euros.

Renseignements :

Mme QUIVOGNE-BENETOLLO Marie 05 34 55 75 04 – Mail : arbus.sec@chu-toulouse.fr
Hôpital de Psychiatrie – 330, avenue de Grande-Bretagne – TSA 70034 – 31 059 TOULOUSE